

# Association Bretonne



# Breizh Da Viken

## Demande d'admission

L'admission en qualité de membre de l'Association Bretonne suppose l'adhésion pleine et entière du candidat – signataire de la présente demande d'admission – aux principes et aux valeurs qui sous-tendent son engagement, depuis sa fondation en 1843. Attachée à ses racines chrétiennes d'où découlent ses valeurs d'humanisme, de respect des autres, d'intégrité et de justice, elle est apolitique.

En lien avec l'idéal de ses fondateurs, Jules Rieffel et Armand Maufras du Châtelier, son objet porte sur l'étude et la promotion de la Bretagne, dans la perspective du rayonnement de sa culture et du maintien de son identité historique. Elle entend promouvoir le progrès technique, accompagner le développement de la Bretagne et son adaptation à un monde qui change, dans la défense des traditions et de la langue bretonne.

Indifférente aux découpages géographiques administratifs et institutionnels, son action s'exerce dans la réalité des cinq départements de la Bretagne historique dont elle défend la permanence culturelle et identitaire.

Civilité	Nom	Prénom
M. / Mme / Melle		
Résidence principale (envoi du courrier)		
N° & Rue	Code postal	Localité
Adresse en Bretagne (le cas échéant)		
N° & Rue	Code postal	Localité
Coordonnées de contacts		
N° de téléphone	N° de portable	Mail
Parrains / Marraines		
M. / Mme	Nom	Prénom
M. / Mme	Nom	Prénom
Fait à :		
Date :		
Ci-joint chèque de :		
Signature		